

Québec, le 30 août 2005

Monsieur Gilles Brunet
Chef du service des projets en milieu hydrique
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque E., 6^e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7


**Objet : Promenade Samuel-De Champlain (#3211-02-206) / Étude d'impact sur
l'environnement. Volet 1 Secteur pont Pierre-Laporte – côte de l'Église.
Rapport final / Addenda au chapitre 1.4 Aménagements et projets connexes**

Monsieur,

La Commission de la capitale nationale du Québec vous informe qu'un aménagement connexe à la promenade Samuel-De Champlain s'est ajouté aux deux projets, celui de la navette fluviale et celui du train touristique, dont le chapitre 1.4 du document cité en rubrique fait mention. Cet aménagement consistera en la création d'une grève de promenade retenue par des épis le long de la station du Jardin, entre la côte du Verger et la côte de l'Église. Il est aussi prévu que les épis minéraux soient conçus de façon à favoriser la colonisation de l'estran par des espèces végétales indigènes.

Des spécialistes des firmes Génivar, SNC-Lavalin et Écogénie ont le mandat de concevoir cette grève puis d'en évaluer la faisabilité par une simulation hydrodynamique. Un avant-projet de la grève de la station du Jardin vous sera soumis dans les plus brefs délais.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.


Diane Simard
Directrice de projet

c.c. Pierre Boulanger, président et directeur général, CCNQ
Marc Bertrand, chargé de projet, CCNQ